

Le Président

## Après le discours de politique générale du Premier ministre, le Président du CESE rappelle l'urgence de la réforme constitutionnelle : « *Les transitions qui s'annoncent ne peuvent qu'être partagées par tous* »

Alors que le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale sa volonté de mener à bien le projet de réforme constitutionnelle qui devait être soumis dans les semaines à venir, avec d'autres dispositions qui semblent ne pas recueillir à ce jour l'assentiment de toutes les parties prenantes et des différentes forces politiques représentées au Parlement, le président du CESE a réagi à un possible report.

« Cette réforme constitutionnelle porte la réforme du CESE. Cette réforme est urgente, elle doit permettre à la société civile organisée, aux associations, aux ONG, aux syndicats qui la composent de mieux accompagner les réformes dont notre pays a besoin en jouant parfaitement leur rôle d'éclairage des Pouvoirs Publics. J'espère vivement qu'elle trouvera un aboutissement dès que possible » a déclaré Patrick Bernasconi, Président du CESE.

En effet le projet de réforme prévoyait que le futur Conseil de la participation citoyenne devait être saisi automatiquement de tout projet de loi en matière économique-sociale-environnementale, afin de fournir aux pouvoirs exécutifs et législatifs une véritable photographie de l'acceptabilité sociale et sociétale du projet de loi, éclairant ainsi ceux-ci sur les points de crispations à prendre en compte.

Le président du CESE a également rappelé les dispositions du projet de réforme permettant de mettre en place une vraie prise en compte de la participation citoyenne : « Le CESE serait désormais, en tant que Conseil de la participation citoyenne, l'assemblée qui enfin, pourrait permettre aux citoyens de faire entendre leurs voix et ce à un niveau constitutionnel ».

« Cette réforme vise à inscrire le Conseil de la société civile dans l'évolution de notre démocratie, une démocratie qui doit correspondre à son temps et répondre aux attentes des citoyens », ajoute le Président.

Ces derniers mois ont montré combien il était indispensable que notre pays progresse dans les domaines du partage entre pouvoirs exécutifs, législatifs et les citoyens, s'agissant des objectifs que se fixent les pouvoirs publics à travers tel ou tel texte législatif ou décision. Les défis climatiques, sociaux, migratoires, économiques auxquels le monde et la France sont confrontés ne peuvent trouver que des issues partagées, des issues les plus comprises possibles, les plus démocratiques.

« Le CESE pour sa part poursuivra son travail de modernisation, d'écoute des citoyens, taches entamées dès le début de notre nouvelle mandature en décembre 2015 », conclut Patrick Bernasconi.

### Pour plus d'informations :

[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

Twitter : @lecese

Blog : [loeilducece.fr](http://loeilducece.fr)

#### Contact presse :

Juliette Prost  
06 72 47 53 28  
[Juliette.prost@plead.fr](mailto:Juliette.prost@plead.fr)

Dominique Dardel  
06 11 04 40 39  
[Dominique.dardel@lecese.fr](mailto:Dominique.dardel@lecese.fr)

#### Informations pratiques :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social et  
environnemental  
9 place d'Iéna, 75016 Paris  
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9

Troisième assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile organisée et qualifiée en assurant l'interface avec les décideuses et les décideurs politiques.

- 233 conseillères et conseillers
- 60 personnalités associées
- 18 groupes
- 12 formations de travail

- 45,7 % de conseillères
- 48 % des postes de gouvernance au CESE sont occupés par des femmes
- 5 ans de mandat, renouvelable 1 fois